



Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
lié au site de la société TEREOS
approuvé par arrêté préfectoral du 17 DEC. 2013
Commune d'Artenay



Plan de zonage réglementaire

Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral du 17 DEC. 2013

Le Préfet,
Pierre-Etienne BISCH

- Légende :**
- Périmètre d'exposition aux risques
 - Limite périmètre d'exposition aux risques
 - Zonage réglementaire**
 - Zone d'interdiction stricte R
 - Zone grisée -entreprise source à l'origine du PPRT
 - Éléments de repérage**
 - Bâti
 - Limite parcelles cadastrales
 - Limite communale

Echelle : 1 cm = 20 m

